

# Certita

Organisme de certification

Mandaté par AFNOR Certification



**AÉRAULIQUE ET THERMIQUE**

**"Radiateurs, Convecteurs et Panneaux rayonnants de plafond"**

**CERTIFICAT - n° 36-52 du 01/07/09**

(ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur)

Ce certificat atteste que la gamme de produits désignée et le système qualité mis en oeuvre pour sa fabrication ont été évalués conformément au référentiel de certification NF-AÉRAULIQUE ET THERMIQUE "Radiateurs, Convecteurs et Panneaux rayonnants de plafond" (NF 047).

**Société : FARAL S.A.S**

**Siège social : Via Ponte Alto 40 41011 CAMPOGALLIANO (Mo) ITALIE**

**Usine : CAMPOGALLIANO (MODENA)**

est autorisée à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de la marque NF-AÉRAULIQUE ET THERMIQUE "Radiateurs, Convecteurs et Panneaux rayonnants de plafond" (NF 047) pour la gamme de produits suivante :

**Numéro : 4080**

**Marque : FARAL**

**Gamme commerciale : FARAL TRIO**

**Appellation : FARAL TRIO**

(Remarque : Les caractéristiques techniques certifiées figurent en page 2. Les données de la contenance et du poids ne sont pas des caractéristiques certifiées)

Ce certificat est valable un an sous réserve des résultats de la surveillance qui peuvent conduire à modifier le présent certificat.

En vertu du présent certificat notifié par CERTITA, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objet de ce certificat, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification ci-dessus.

Pour CERTITA SAS  
Le Président

  
François Xavier BALL

CERTITA SAS au capital de 40 000 € - 513 133 637 RCS Nanterre

39/41 rue Louis Blanc - F 92400 COURBEVOIE

Tél. : +33 (0)1.47.17.64.85 - Fax : +33 (0)1.47.17.62.45

CERTITA 07/2009